



Service R&D  
Y. Klinger

21/01/2020

Pour : Sunclear

---

## **Information Produit**

---

Aux vues des informations de nos fournisseurs, nous pouvons vous certifier que les matières premières utilisées pour la fabrication de l'article suivant :

### **AKYDRIVE® Gris 707 – Grammage 1500 g/m<sup>2</sup>**

Sont conformes à la réglementation concernant les matériaux en contact avec les denrées alimentaires :

Règlement Européen 10/2011/CE

Cependant, comme les plaques sont susceptibles de contenir une part de matière recyclée interne, celles-ci ne sont aptes qu'au contact indirect avec les aliments.

D'autre part, Le règlement Européen 10/2011 s'applique aux matières plastiques destinées au contact direct des aliments.

S'il n'y a pas de contact direct, on prend en compte le contact fortuit dès lors qu'il y a un risque majeur entraînant une possibilité de migration des substances sur les aliments.

En ce qui concerne les plaques pour habillage de véhicules utilitaires, il n'y a raisonnablement pas de risque de contact fortuit. En conséquence, le règlement CE n°10/2011 ne s'applique pas à ces plaques et il n'y aurait pas lieu d'établir une déclaration de conformité.

Yves Klinger  
Responsable R&D

*This information is provided for general information only. The information contained in this document is based on trials and data selected from our suppliers. To the best of our knowledge and at the time of publication, this information is true and accurate. It is the customer's responsibility to inspect and test our products in order to satisfy himself as to the suitability of the products for the customer's particular purpose. It shall, however, in no event be held to constitute or imply any warranty, undertaking express or implied commitment from our part.*